

Choisir Ecolo+ c'est amener un souffle nouveau à notre commune.

Choisir Ecolo+, c'est choisir :

- *d'offrir à chacune et chacun les moyens d'une vie digne, épanouissante, libre et heureuse dans une société apaisée et sur une planète qui reste habitable et vivante.*
- *la justice sociale, la réduction des inégalités, la protection du vivant, des droits humains.*
- *d'offrir à chacune et chacun une place dans la société en respectant les limites de la planète.*
- *d'approfondir et d'oxygéner la démocratie ainsi que renforcer notre droit à être entendu et être actrice et acteur de changements.*
- *l'éducation et la culture, accessibles à toutes et tous, et prendre soin de ceux qui y œuvrent chaque jour.*
- *de lutter contre toutes les formes de discrimination, de pauvreté, d'inégalité, de repli et de racisme qui fragilisent la cohésion sociale et empêchent de 'faire société'.*
- *la convivialité, l'émancipation, la coopération, le progrès, le plaisir et la liberté. Liberté de pouvoir choisir des énergies sûres et propres ; liberté de pouvoir choisir des modes de transport doux, actifs, non polluants et collectifs.*
- *la santé, le bien-être, la qualité de vie, la nature, la biodiversité et la protection de notre environnement. Pour soi-même, pour ses enfants et pour tout le monde ; ici et à l'autre bout de la planète, pour les générations actuelles comme pour les futures générations.*

Plus concrètement, notre programme local s'articule autour de 8 thématiques

1. Démocratie - Information et participation
2. Environnement – Restauration et transition
3. Urbanisme et logement – Patrimoine et accessibilité
4. Mobilité – Sécurité et convivialité
5. Agriculture et Alimentation – Qualité et circuits courts
6. Sports et Culture– Diversité et accessibilité
7. Cohésion Sociale – Inclusion et solidarité
8. Economie et commerces – Local et durable

Pour chacune de ces thématiques, le programme met en avant notre ambition et les priorités d'Ecolo+ pour apporter un souffle nouveau à la gestion de la ville, de l'environnement et des affaires sociales. Se basant sur des bonnes pratiques, des idées novatrices et une démocratie renforcée, il servira de fil conducteur aux élus Ecolo+ tout au long de leur mandature 2024-2030.

1. Démocratie – Information et participation

AMBITION : Associer la démocratie représentative (conseil et collège communal) à une démocratie participative renforcée. Inciter chacun et chacune à s'impliquer dans la vie de la commune (accès > information > consultation > participation).

Accessibilité des services et informations communales

- Garantir l'accessibilité des services communaux
 - Accueil de qualité pour toutes et tous, sans discrimination
 - Réduire les inégalités et la fracture numérique au niveau de la digitalisation des services.
- Publier un journal communal ouvert à tous les partis politiques ou groupes représentés au conseil communal, y promouvoir la vie associative, sportive et culturelle de la commune.
- Transparence et accessibilité des données communales. Rendre toutes les données pertinentes sur la vision, les plans et projets de la commune mais aussi les décisions du conseil communal accessibles en ligne de manière claire et compréhensible pour tous. Créer un portail web où chaque citoyen peut consulter les budgets et dépenses, les documents préparatoires, procès-verbaux et vidéos des réunions du conseil. Donner une plus grande visibilité des travaux et une meilleure utilisation de l'expertise des commissions consultatives comme par exemple la CCATM (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité).
- Application mobile de suivi des projets communaux. Développer une application qui permet aux citoyens de donner leur avis et de suivre en temps réel l'avancement des projets communaux. L'application permettrait également aux citoyens de proposer des initiatives et de se porter volontaires pour des projets collectifs.
- Journées de démocratie locale. Organiser des journées annuelles dédiées à la démocratie participative, où les citoyens peuvent rencontrer les élus, partager leurs idées, s'informer sur la vie politique, participer à des ateliers collaboratifs, assister à des débats publics, et discuter des projets en cours.

Consultation citoyenne

- Renforcer le rôle des conseils consultatifs existants (aînés, personnes handicapées, enfants, CCATM). Notamment en s'assurant que leurs avis soient pris en compte dans les plans de développement de la commune avec un suivi obligatoire des propositions faites par les différents conseils, l'organisation de réunions conjointes entre les conseils et les représentants communaux pour discuter des propositions, et enfin la publication de rapports réguliers sur les actions entreprises suite aux suggestions des différents conseils.
- Mettre en place un conseil consultatif des jeunes afin de leur donner une voix dans les décisions locales. Les membres élus parmi les jeunes de la commune, se réuniront de façon régulière pour donner leur avis sur les plans de développement de la commune, discuter et proposer des idées/projets.
- Aller à la rencontre des villages et quartiers. Inviter le collège communal à être l'écoute des citoyens entre deux élections communales via notamment des rencontres régulières organisées et planifiées dans les quartiers et villages. Ces

rencontres devraient permettre une meilleure consultation de la population sur les avant-projets de travaux et/ou aménagements dans leur quartier ou village.

- Procéder à des référendums locaux consultatifs : Organiser des référendums consultatifs sur des questions clés pour la commune, afin de connaître l'opinion des citoyens avant de prendre des décisions importantes. Les référendums pourraient être tenus sur des sujets spécifiques, comme l'implantation de nouvelles infrastructures, les politiques environnementales locales, ou la répartition budgétaire.
- Ouvrir des consultations populaires numériques : Utiliser des plateformes numériques sécurisées où les citoyens peuvent s'inscrire, donner leur avis, et voter sur diverses propositions concernant notamment des décisions importantes, comme les grands projets d'aménagement, les priorités budgétaires, ou la révision de règlements communaux.

Participation citoyenne

- Stimuler l'expression citoyenne au conseil communal, via des infos sur la procédure à suivre, via le site web communal, le journal communal et les panneaux d'information. Concernant le droit d'interpellation citoyenne, proposer qu'il soit ouvert dès l'âge de 16 ans.
- Créer un droit politique nouveau : *l'Initiative Citoyenne Communale*. Elle permettra d'obtenir du Conseil communal qu'il délibère et vote sur un texte précis proposé par des citoyens et, à défaut, qu'ils le soumettent à la commission communale consultative. Ce droit d'initiative citoyenne pourra aussi permettre à la commune de devenir une commune-levier vers d'autres niveaux de pouvoir.
- Formation à la participation citoyenne : Proposer des formations gratuites aux citoyens pour qu'ils comprennent mieux le fonctionnement des institutions communales et qu'ils soient mieux outillés pour participer aux processus décisionnels. Organiser des ateliers éducatifs, des sessions d'information, et créer des ressources en ligne sur le rôle des citoyens dans la gouvernance locale.
- Ateliers citoyens pour co-construire les règlements communaux : Impliquer directement les citoyens dans la révision ou la création des règlements communaux en organisant des ateliers participatifs où ils peuvent proposer des idées et amender les textes. Ces ateliers pourraient être animés par des experts en droit communal et facilitateurs pour guider les discussions et garantir une prise en compte équilibrée des opinions.
- Budgets participatifs : Allouer annuellement une partie du budget communal à des projets proposés et votés par les citoyens. Ces projets peuvent toucher à des domaines variés comme l'environnement, la culture, les infrastructures, ou encore les services sociaux. Organiser régulièrement des réunions publiques et des consultations en ligne où les citoyens peuvent soumettre des idées de projets. Une phase de vote permettra de choisir les projets qui seront réalisés.
- Encourager des initiatives citoyennes autonomes : Soutenir les initiatives citoyennes qui répondent à des besoins spécifiques de la commune, en fournissant des subventions, des espaces, un appui administratif ou encore logistique. Mettre en place un fonds spécial pour les initiatives citoyennes, avec un processus de candidature simplifié et un accompagnement par des agents communaux.

2. Environnement – Restauration et transition

AMBITION : renforcer la qualité et la résilience de notre environnement et accélérer la transition énergétique.

Gestion des ressources et pollution

Moins de déchets

Accélérer la transition vers le zéro déchet en y faisant participer la population ainsi que les écoles et les commerces.

- Renforcer la politique de recyclage et promouvoir la réutilisation
- Multiplier les points d'apport volontaires dans le centre-ville et les villages
- Passer au système de poubelles à puces
- Rajouter des poubelles (de tri) dans le centre-ville et près des grandes infrastructures, aux endroits de vie commune et de passage des villages
- Mettre à disposition des bacs à compost dans divers lieux du centre-ville ainsi que dans les nouveaux quartiers et dans les villages qui en feront la demande
- Lancer un concours « Zéro Déchets » pour les familles et écoles de l'entité
- Promouvoir les collations zéro-déchets dans les écoles communales
- Octroyer une prime communale pour les familles utilisant des couches lavables
- Améliorer le tri, optimiser les collectes de déchets en porte à porte et via le recyparc
- Soutenir la création d'une « ressourcerie communale » pour valoriser le réemploi et la location de matériel à usage occasionnel (ex. outillage, loisirs, puériculture, ...)
- Encourager l'horeca dans l'utilisation de contenants réutilisables

Moins de pollution

- Vérifier et informer de la qualité de l'air et de l'eau de façon régulière dans tous les villages. Au besoin, mettre sur pied un groupe de suivi pour améliorer les résultats et/ou sensibiliser les citoyens.
- Promouvoir et sensibiliser les citoyens et les agriculteurs aux zones-tampons.
- Améliorer la propreté publique (trottoirs, caniveaux et avaloirs) via un meilleur suivi, la promotion de l'application Betterstreet et le soutien des campagnes de ramassages BeWaPP (citoyens, écoles, marathon de la propreté, etc.).

Une meilleure gestion des eaux

- Restaurer la vallée de la Gette (qualité de l'eau, aménagement des méandres et zones inondables) en partenariat avec le « contrat rivière ».
- Soutenir la mise en place de bandes enherbées, de prairies permanentes, et autres solutions agroécologiques pour lutter contre les inondations.
- Accorder une importance particulière à la perméabilité des sols des espaces et infrastructure publiques et des nouveaux lotissements . Favoriser les espaces pleine terre et les systèmes de rétention et de drainage naturels.
- Promouvoir la végétalisation des bassins d'orages lors de la construction et la rénovation de ceux-ci.

Effacité énergétique

Améliorer l'efficacité énergétique et augmenter la production d'énergie renouvelable sur le territoire

- Accélérer la transition énergétique (efficacité et sobriété) des bâtiments communaux.
- Planifier le développement des énergies renouvelables sur le territoire communal (ex. miscanthus, photovoltaïques, biométhanisation, réseaux de chaleurs, etc.)
- Mener une étude de faisabilité de réseaux de chaleur entre les différents bâtiments communaux, habitations et commerces du centre-ville.
- Evaluer la participation de la commune dans un projet d'éolienne citoyenne.
- Equiper les maisons de repos de chauffe-eaux solaires et les écoles communales de citernes d'eau de pluie pour les toilettes.
- Investir dans des systèmes de pilotage énergétiques "intelligents".
- Faire une analyse des besoins en termes d'éclairage public nocturne (zones, sécurité, éclairage intelligent et raisonné) afin de réduire la pollution lumineuse.
- Sensibiliser les citoyens sur leur empreinte et la sobriété énergétique

Restaurer la biodiversité

Augmenter la qualité et la surface des espaces publics verts et restaurer la biodiversité de nos campagnes

- Travailler avec les habitants à la transformation du parc communal en Eco-parc.
- Créer des espaces verts de détente dans chaque village de l'entité. Ces lieux seront agrémentés d'infrastructures intergénérationnelles (ex. jeux, tables et bancs, kiosque, boîtes à livres, etc.).
- Végétaliser
 - chaque place de village et chaque cour d'école communale pour une adaptation optimale au réchauffement climatique et un meilleur cadre de vie.
 - une partie des espaces publics actuellement bétonnés avec une gestion partagée entre la commune et des habitants volontaires.
 - en collaboration avec le TEC, les abribus de l'entité.
 - en collaboration avec l'association des commerçants, les devantures et parkings
- Planter un verger conservatoire associé à une zone humide de type mare (par ex. dans une zone sensible aux inondations à la place d'un bassin d'orage classique).
- Soutenir le développement de vergers et jardins communautaires et/ou partagés.
- Planter des petits fruitiers mais aussi des arbres fruitiers basses tiges dans les jardins des écoles, les parcs et espaces publics.
- Promouvoir le « Réseau Nature » de Natagora pour les jardins des particuliers.
- Mettre en place le maillage écologique identifié lors des travaux de la Province, avec des zones centrales à protéger, à élargir et des connexions à réaliser.
- En collaboration avec les citoyens et les agriculteurs, replanter des arbustes et des haies entre les grandes cultures.
- Protéger et valoriser les espaces naturels d'exceptions :
 - Relancer la dynamique autour du projet de site naturel à Zétrud Lumay et Hoegaarden.
 - Créer de nouvelles zones naturelles :

- Transformer la carrière de Dongelberg en réserve naturelle
 - Préserver et protéger la partie restante du Marais de Saint-Médard autour du premier tronçon du contournement.
 - Utiliser des parcelles communales comme prés fleuris.
 - Etudier la faisabilité de la création d'une forêt communale accessible au plus grand nombre
- Veiller à une bonne cohabitation entre les hommes et les animaux. Que ce soit au niveau de la faune sauvage (ex. le castor, le sanglier et le blaireau qui sont de retour après des années d'absence) ou domestiquée (chats errants, respect du bien-être des animaux domestiques, accompagnement des personnes, etc.)

Gouvernance et sensibilisation

- Créer un échevinat de la transition écologique, renforcer le service 'environnement' de la commune et mettre en place un Plan communal de la Nature (PCDN).
- Mettre en place des politiques de sensibilisation. Via une campagne de sensibilisation, des rencontres, des événements, soutenir et mettre en avant les impacts positifs de la transition énergétique, d'une agriculture sans pesticides, de la mobilité douce, etc. sur notre environnement et nos campagnes.
- Promouvoir et soutenir l'engagement des citoyens, des écoles et associations dans ces différents aménagements, projets et entretien, notamment via le budget participatif, un appui administratif ou encore logistique.
- Créer un groupe de travail citoyen consacré à la préservation et au renforcement de la biodiversité. La commune mettra un local à disposition pour les réunions de ce groupe et s'activera à dégager les moyens financiers nécessaires (par ex. via des demandes de subsides à la Région Wallonne) à la concrétisation de projets ciblés tels que la sensibilisation, la plantation et l'entretien de haies, le curage de mares, l'aide à la traversée des batraciens, etc.

3. Urbanisme et logement – Patrimoine et accessibilité

AMBITION : Valoriser la richesse du patrimoine local tout en veillant à l'accessibilité des logements de qualité, dans une vision globale de développement durable rural.

Valorisation du patrimoine existant

- Mettre en place une cellule communale d'action contre les logements vides qui sera chargée de faire un recensement des logements inoccupés et qui proposera aux propriétaires de remettre leur bien en location ou en vente, ou encore en gestion par un opérateur de type Agence Immobilière Sociale (AIS). Si l'inoccupation persiste le bien sera soumis à une taxe annuelle qui augmentera tant que le bien n'est pas loué ou vendu.
- Promouvoir les systèmes d'accompagnement et de primes à la rénovation énergétique.
- Stimuler la mise en œuvre de projets par le CPAS pour prévenir la précarité énergétique (catalogue d'actions).
- Développer un plan STOP béton en mettant la priorité aux rénovations, à la réhabilitation et à l'occupation des sites existants. Qu'ils soient d'habitation ou industriels/économiques.
- Promouvoir la réhabilitation, la rénovation et l'occupation du bâti existant (économie d'énergie, densité accrue pour les logement de types 'groupés').
- Protection et valorisation du (petit) patrimoine et de nos paysages, notamment (mais pas uniquement) dans les Plus Beaux Villages de Wallonie (en partenariat avec la Maison de l'Urbanisme).

Développement urbain

- Etablir un programme conjoint « *Agenda 21* » (=stratégie de développement durable) et « *Plan Communal de Développement Rural* » afin de co-construire une vision de notre territoire à court-moyen et long terme impliquant les différents acteurs tout en portant une attention particulière au développement durable.
- Promouvoir les principes des éco-quartiers (type référentiel quartier durable) et le respect du patrimoine dans les nouveaux schéma stratégiques et développements immobiliers.
- Développer une politique claire concernant les « nouvelles façons d'habiter » comme l'habitat léger, la collocation, les habitats groupés, mais aussi les gîtes et autres types hébergements touristiques.
- Aménager des espaces publics inclusifs (intergénérationnel, personnes handicapées, toilettes publiques, "buddy bench", places de parkings pour les familles, toilettes pour les petits, petite salle de jeux/attente pour les petits, etc.). Réaliser un audit pour définir les besoins et solutions à court, moyen et long terme.
- Développer un réseau de fontaine d'eau potables et de toilettes publiques accessibles à toute la population.
- Accorder une importance particulière à la perméabilité des sols des espaces et infrastructure publiques, favoriser les espaces pleine terre et les systèmes de rétention et de drainage naturels.

- Organiser, avec la Zone de Police, des marches exploratoires pour analyser la sécurité de l'espace public. Cela permettra de mieux identifier ce qui est nécessaire pour la sécurisation des différents lieux, notamment l'accessibilité et les éclairages.
- Définir un plan d'investissement long terme pour la rénovation des écoles communales (espaces verts, polyvalents, réfectoires, efficacité énergétique, mobilité).

Accessibilité des logements

- Veiller à ce que le plan d'ancrage communal du logement (exigence pour les communes d'atteindre 10 % de logement social) soit développé de manière réaliste et volontaire.
- Imposer dans les cahiers des charges des promoteurs immobiliers des biens à tarifs réduits (jusqu'à 30%) en promouvant les partenariats entres autres avec HappyBw.
- Aménager la fiscalité communale pour les jeunes acheteurs, encourager les programmes de cohabitation intergénérationnelle et d'habitats groupés, développer des projets de logement social spécifiquement pour les jeunes.

4. Mobilité – Sécurité et convivialité

AMBITION : Rétablir la hiérarchie des utilisateurs, pour plus de sécurité sur nos routes. Renforcer les liaisons douces entre la ville et les villages. Réaménager les voiries et places centrales pour plus de convivialité.

Sécurité des utilisateurs

Respecter et promouvoir la hiérarchie des utilisateurs lors de l'aménagement des voiries et trottoirs.

- Rendre les passages pour piétons plus visibles, mieux éclairés et sécurisés.
- Rétablir la hiérarchie des utilisateurs et aménager les voies et trottoirs en fonction du principe STOP (priorité aux piétons dans les projets d'aménagements)
- Adapter les trottoirs aux PMR et poussettes
- Prévoir des places de parkings réservés aux familles en ville, près des commerces et des infrastructures culturelles et sportives.

Liaisons douces

Rendre plus aisées et agréables les liaisons entre Jodoigne Centre et (entre) les villages.

- Installer des parkings pour vélos aux endroits stratégiques permettant une connexion optimale avec les lignes de bus, par exemple à proximité du restaurant Wok d'ici pour la liaison De Lijn vers la gare de Tienen.
- Renforcer la fluidité des connexions entre les différents pôles (commerciaux, éducatif, culturels). Par ex. maintenir la circulation et la connexion à l'arrière de la Providence avec le chemin du Bordia.
- Renforcer la promotion des applications de voitures partagées et de co-voiturage. Sensibiliser et promouvoir l'utilisation de ces plateformes dans les écoles, commerces, pôles sportifs et culturels ou encore entreprises locales.
- Proposer aux sociétés de voitures partagées de s'installer aux endroits clés de la commune (ex. Gare des bus, entrées/sorties de Jodoigne et des villages, points nœuds du contournement).
- Insister auprès du TEC et De Lijn pour améliorer les transports en commun (horaires, fréquences, Bus Express le soir et le weekend).
- Veiller à cartographier, faire connaître, entretenir et rendre praticables pour la mobilité active (marche, course, vélo et VTT) les chemins et sentiers de notre commune.

Convivialité

Aménager le centre de la ville et des villages pour en faire des endroits de convivialité

- Renforcer le concept de "rue scolaire" aux abords des écoles (dépose minute et aménagements cyclistes).
- Travailler avec les commerçants sur la vision d'aménagement d'un centre-ville accessible et convivial.
- Augmenter et consolider les « Zone 30 » en les visible par un marquage au sol.
- Favoriser l'installation de sens uniques limités(SUL).

5. Agriculture et alimentation – Qualité et circuits courts

AMBITION : Accélérer la transition de nos modes de production, promouvoir la qualité de nos terroirs et renforcer le circuit court de la fourche à la fourchette.

Produire et manger local

Soutenir la chaîne de production locale et les circuits courts

- Soutenir et faire rayonner les acteurs et initiatives déjà en places pour plus de collaboration et de synergies (rencontres, campagnes de communication groupée, etc.).
- Mettre en valeur la production locale via les marchés et l'organisation d'évènements.
- Lancer une grande campagne de sensibilisation et de communication qui mette en avant tous les points de vente de producteurs locaux, les produits et les horaires et leur impact positif sur notre environnement, terroir et paysages.
- Promouvoir un label de type 'good food' ou 'c'est bon, c'est local' afin de promouvoir notre terroir dans les établissements horeca et commerces de proximité.
- Soutenir l'installation de services mutualisés tels qu'une cuisine collective pour la transformation, une halle aux produits locaux, ou encore un hall-relais agricole.
- Favoriser l'installation des jeunes et le développement de petites exploitations, créatrices d'emplois locaux.
- Renforcer le lien entre les écoles et les agriculteurs de nos villages avec un programme « 1 ferme – 1 école » (journées découvertes, école du dehors, classes vertes, plantations de buissons, éducation à l'alimentation).

Transition de nos modes de production

Faciliter la transition vers une agriculture biologique et résiliente face aux changements climatiques

- Créer un échevinat de la transition écologique afin de soutenir le Comice agricole dans l'échange entre les acteurs, la promotion des bonnes pratiques et la coopération.
- Travailler avec le Comice agricole pour promouvoir un plan d'action « zéro pesticides » afin de diminuer progressivement l'utilisation des pesticides dans l'agriculture.
- Promouvoir et sensibiliser les citoyens et les agriculteurs aux zones-tampons.
- Faire du marché de l'Ascension une foire agricole tournée vers les pratiques respectueuses de l'environnement et la production locale. Plus qu'un événement commercial, la foire doit pouvoir connecter les citoyens à la terre, susciter le questionnement, faire émerger et partager des solutions innovantes et durables pour l'agriculture; connecter les différents acteurs de la production à la consommation.
- Orienter les demandes d'activités vers du maraîchage et de l'élevage bio (primes, soutien d'une structure facilitatrice). Refuser les implantations d'élevages intensifs industriels.
- Edicter des règles d'attribution des terres favorisant les productions biologiques, les filières courtes, la conservation des ressources et de la biodiversité, notamment par une régie foncière communale.
- Varier les moyens de lutte contre les inondations, outre les fascines, soutenir la mise en place de bandes enherbées, de prairies permanentes, etc. dans les cultures.

Accès à une alimentation de qualité

Garantir l'accès pour tous à une alimentation et des ressources en eau de qualité

- Soutenir le développement de jardins communautaires et/ou partagés.
- Planter des petits fruitiers dans les jardins des écoles, les parcs et espaces publics. Soutenir les initiatives citoyennes ou associatives allant dans ce sens. Lorsque les lieux le permettent, envisager la plantation d'arbres fruitiers basses tiges.
- Distribuer quotidiennement une soupe gratuite, cuisinée avec des produits locaux et bios, aux enfants et enseignants des écoles communales.
- Aménager un accès permanent à l'eau potable dans les écoles du réseau communal, et dans les lieux publics (parcs, pôle sportif, etc.) via des fontaines.
- Offrir une alimentation de qualité pour les repas scolaires en privilégiant les circuits courts, les fruits et légumes de saison et en donnant priorité au bio.
- Adopter le label 'Cantines durables' pour les collectivités communales avec le soutien de MANGER DEMAIN.
- Instaurer un repas végétarien par semaine dans les maisons de repos et dans les crèches, avec l'intervention d'un diététicien pour expliquer auprès des bénéficiaires le bien-fondé d'une telle action tant au niveau santé qu'au niveau environnement.
- Contrôler et informer de la qualité de l'eau de façon régulière dans tous les villages. Au besoin, mettre sur pied un groupe de suivi et de pour améliorer les résultats et/ou sensibiliser les citoyens.
- Promouvoir les producteurs locaux qui s'inscrivent dans des pratiques respectueuses et des circuits de distribution locale. Offrir des chèques « manger local ». D'une valeur et d'une périodicité à déterminer, ils viendront ainsi soutenir les producteurs locaux (visibilité et rémunération juste).

6. Sports et Culture – Diversité et accessibilité

AMBITION : Soutenir l'accès pour tous à une offre culturelle et sportive variée.

Soutenir les initiatives

- Soutenir et valoriser la diversité de l'offre culturelle et de loisirs à tous âges (journées découvertes, plate-forme communale type ATL pour les adultes et le monde associatif, cérémonies de remise des prix, etc.).
- Créer un festival annuel avec des concerts, des expositions artistiques, des projections de films, organiser des soirées en plein air pendant l'été.
- Accorder un soutien financier équivalent aux pratiques culturelles, associatives et sportives. Mettre en place un processus transparent de subventions.

Espaces d'accueil de qualité

- Accélérer la mise en place d'une salle et d'un foyer culturel géré par le Centre Culturel. Outre la capacité d'accueil de la salle et des espaces, le foyer doit se voir comme un espace convivial équipé d'un bar, d'un coin lecture, de tables de jeux de sociétés, d'une salle de réunion et espace de coworking socioculturel.
- Soutenir la pratique de la musique et des arts de la scène via la mise à disposition de locaux aménagés pour des groupes amateurs et les associations.
- Allouer des espaces publics à l'art urbain. Par ex. soutenir un projet d'art dans la ville avec pour objectif d'embellir la commune en l'enrichissant d'œuvres d'art et de couleurs.
- Installer des toilettes publiques et des fontaines d'eau potable là où elles s'avèrent nécessaires en raison du type d'activité qui s'y déroule, par exemple à proximité de la piste de skate, à certains embranchements du Ravel.
- Continuer d'investir et de développer le Skate Park, aussi pour les plus petits.
- Soutenir les mouvements de jeunesse notamment dans la rénovation de leurs locaux.
- Veiller à faire connaître, entretenir et rendre praticables pour la mobilité active (marche, course, vélo et VTT) les chemins et sentiers de notre commune.

Accès pour tous

- Faciliter l'accès à la culture aux personnes isolées grâce aux ambassadeurs culturels qui conduiront les personnes âgées, handicapées aux activités culturelles, avec prise en charge par la commune des frais de déplacement.
- Offrir des chèques « sport et culture ». D'une valeur et d'une périodicité à déterminer, ils viendront ainsi soutenir les associations culturelles et sportives.
- Mettre en place des navettes de nuit pour les grands événements culturels ou sportifs rassemblant des jeunes.
- Renforcer l'offre d'accueil extra-scolaire sur site (ex. partenariat avec acteurs de l'éducation, des sports et de la culture) et les liaisons douces entre les écoles et les pôles culturels et sportifs.
- Porter une attention particulière aux publics isolés ou en difficultés comme par ex. les personnes âgées, les familles monoparentale, les personnes handicapées, etc.

7. Cohésion sociale – Inclusion, solidarité et bien-être

AMBITION : Promouvoir le vivre ensemble et la solidarité citoyenne.

Inclusion et intégration

Placer l'inclusion et la lutte contre les discriminations au cœur de la gouvernance communale.

- Soutenir la diversité et l'inclusion dans la politique du personnel communal.
- Insérer des clauses anti discrimination dans les marchés publics.
- Veiller à la protection des droits des personnes LGBTQI+.
- Sensibiliser les différents acteurs (administration, écoles, commerces, associations sportives et culturelles) à l'intégration de la personne handicapées dans leurs infrastructures, activités et communications.
- Promouvoir les mesures et actions d'accompagnements pour limiter la fracture numérique.
- Devenir une « commune hospitalière » pour les réfugiés et migrants et ferons en sorte d'améliorer l'accueil de ces personnes pour favoriser leur intégration.
- Former une personne ou une cellule du service communal et/ou du CPAS dans l'accompagnement des personnes "ayant droits" dans l'obtention de leurs droits et l'introduction de leurs dossiers (personnes âgées, personnes handicapées, familles nombreuses, réfugiés).
- Rejoindre la coalition ECCAR afin de prendre des mesures pour lutter contre le racisme.
- Mettre en place un groupe de travail qui étudiera les possibilités d'organiser un accueil de qualité pour les Gens du voyage et des Roms.

Partager et se rencontrer :

- Faire évoluer la maison de repos vers une maison multi-services qui comportera un accueil de jour pour les seniors et personnes mal logées, une école des devoirs, des services de santé physique et mentale, une crèche, des espaces associatifs, une bibliothèque etc....
- Créer une maison des jeunes pour donner un espace et un encadrement aux jeunes
- Soutenir la création de Maisons/Cafés des citoyens (avec par exemple des débats, des projections, des ateliers...) dans le centre-ville et les villages.
- Veiller à ce que chaque village dispose d'un lieu de rencontre et de convivialité dit « maison de village ». Améliorer la transparence en matière de communication, de gestion participative (contrat de gestion et conditions d'utilisations) et de soutien financier par la commune.
- Aménager des espaces publics communs de qualité, dans chaque village et dans les quartiers du centre pour se rencontrer, se réunir et échanger. Veiller à y proposer des activités et infrastructures intergénérationnelles (ex. jeux, tables et bancs, kiosque, boîtes à livres, etc.).
- Prendre compte la réalité des aînés, de la personne handicapée et des PMR dans les politiques de mobilité, de logement, d'aménagement du territoire et de santé.
- Favoriser l'aspect multifonctionnel et intergénérationnel des espaces publics verts :

- Améliorer de l'aménagement du parc communal (une aubette pour les jeunes, un « buddy bench », l'engagement d'un gardien de parc, toilettes et fontaine, ...)
- Continuer de développer l'espace de l'ancien hall des sports en un projet cohérent, vert et ouvert à tous.
- Renforcer la fonction d'agent de quartier et de proximité pour répondre aux besoins de prévention et de sécurité
- Développer et valoriser la fonction d'éducateurs de rue en créant plusieurs équipes pouvant notamment entrer en contact avec les jeunes de notre commune. Promouvoir avec eux le vivre ensemble et la sécurité dans l'espace public.
- Définir un plan « Zéro Chômage de Longue Durée » sur le territoire communal en soutenant la collaboration entre institutions publiques, entreprises, associations et citoyens.

Solidarité

- Organiser et soutenir les actions qui visent à renforcer la solidarité citoyenne (réfugiés, intergénérationnel, fracture numérique, personnes handicapées). Etablir un processus de soutien aux associations (subsides) clair et transparent.
- Identifier les lieux et définir les plans à mettre en œuvre dans des situations de crises ou d'urgence (ex. lieux d'accueil, processus de collectes, communication, etc.)
- Installer des "Buddy Bench" (bancs de l'amitié) dans les cours des écoles et dans les parcs. Ces Buddy Bench serviront de lieu de contact et de soutien pour les enfants ou les personnes isolées.
- Soutenir l'accès pour tous à des logements de qualité, à une alimentation saine et durable, à l'éducation, aux espaces verts, à la culture et aux sports.

Santé et bien être

Développer une vision globale du bien-être et de la santé, alliant santé des personnes, des communautés et de l'environnement.

- Intégrer le « Réseau Ville Santé de l'OMS » afin de protéger la santé et le bien-être des citoyens.
- Vérifier et informer de la qualité de l'air et de l'eau de façon régulière dans tous les villages. Au besoin, mettre sur pied un groupe de suivi et de pour améliorer les résultats et/ou sensibiliser les citoyens.
- Promouvoir l'alimentation saine et durable dans les crèches, écoles, lieux sportifs et maisons de repos.
- Promouvoir l'activité et le sport pour tous, à tous âges.
- Renforcer les initiatives de la commune et du CPAS et l'aide aux organismes qui sont actifs au niveau de la prévention et de la prise en charge des assuétudes (dépendance à l'alcool, toxicomanie)
- Renforcer la formation, la sensibilisation et la communication sur les questions de santé et de bien-être (campagnes, conférences, acteurs locaux, etc.)

FOCUS Jeunesse

Enfance

- Prévoir un nombre de place suffisante dans les crèches communales.
- soutenir l'inclusion des enfants avec un handicap ou une maladie chronique dans les milieux d'accueils.
- Réouvrir une halte-garderie qui permet un accueil ponctuel et soulage ainsi les jeunes parents
- Passer à l'alimentation biologique en crèches et lieux d'accueils communaux en procédant par étapes.
- Adopter le label 'Cantines durables' pour les implantations communales avec le soutien de MANGER DEMAIN.
- Obtenir des subventions afin de proposer de la soupe et des repas chauds gratuits dans toutes les écoles communales.
- Promouvoir et renforcer l'éveil artistique et culturel ainsi que l'immersion aux langues dans les écoles maternelles et primaires communales.
- Définir un plan d'investissement long terme pour la rénovation des écoles communales (espaces verts, polyvalents, réfectoires, efficacité énergétique, mobilité).
- Etablir une Charte communale « Droits des petits » à Jodoigne qui visera à améliorer le quotidien des enfants, par ex. :
 - Droit de jouer dans des endroits conviviaux et sécurisés
 - Droit de bénéficier d'un enseignement de qualité et adapté à chacun
 - Droit de vivre dans une ville adaptée aux besoins des enfants (ex. trottoirs, infrastructures, etc.)
 - Droit à la nature (ex. un espace vert pour chaque quartier, l'école du dehors, les classes vertes, etc.)
 - Etc.

Maison de jeunes

- Création d'une maison des jeunes pour donner un espace et un encadrement aux jeunes, un vrai lieu de rencontre avec des activités régulières par et pour les plus de 12 ans.
- Dans les maisons de villages ou de quartiers, veiller à proposer des activités intergénérationnelles entre jeunes et personnes âgées.

Logement et accessibilité

- Aménager la fiscalité communale pour les jeunes acheteurs, encourager les programmes de cohabitation intergénérationnelle et d'habitats groupés, développer des projets de logement social spécifiquement pour les jeunes.
- Imposer dans les cahiers des charges des promoteurs immobiliers des biens à tarifs réduits (jusqu'à 30%) en promouvant les partenariats entre autres avec APIBW

Mobilité et Transports

- Encourager la mobilité douce et active pour les trajets entre villes (écoles, activités) et villages.
- Faciliter les déplacements des jeunes vers les grandes villes comme Liège, Namur, Louvain-La-Neuve, Leuven et Bruxelles. Dialoguer avec les opérateurs de transport

pour augmenter la fréquence et les horaires des bus, introduire des services de navettes spécialement les weekends et en soirée

- Mettre en place des navettes de nuit pour les grands événements culturels ou sportifs rassemblant des jeunes.
- Créer une plateforme locale de covoiturage, sensibiliser et promouvoir l'utilisation de cette plateforme dans les écoles supérieures et les entreprises locales.

Participation et Engagement Citoyen

Donner la place aux jeunes dans la vie communale, en tenant compte de leur avis (via un nouveau conseil consultatif et la commission consultative), principalement pour les projets qui auront un impact de longue durée.

Création d'un Conseil des Jeunes :

- Établir un conseil des jeunes, organiser des réunions régulières où les jeunes peuvent discuter et proposer des idées/projets, garantir que les propositions du conseil des jeunes soient sérieusement prises en compte par la commune.

Renforcement du Conseil Consultatif des Enfants :

- Introduire un suivi obligatoire des propositions faites par le conseil, organiser des réunions conjointes entre le conseil des enfants et des représentants communaux pour discuter des propositions, publier des rapports réguliers sur les actions entreprises suite aux suggestions du conseil des enfants.

Culture, sport et loisirs

- Enrichir l'offre culturelle et de loisirs pour les jeunes. Introduire des créneaux horaires réservés aux jeunes dans le Hall des sports, organiser des tournois sportifs intercommunaux, offrir des cours de sports gratuits.
- Créer un « festival annuel des jeunes » avec des concerts, des expositions artistiques, des projections de films, etc.
- Mettre en place des stages artistiques pendant les vacances scolaires.
- Continuer d'investir et de développer le Skate Park, aussi pour les plus petits
- Apporter un soutien aux mouvements de jeunesse notamment dans la rénovation de leurs locaux.
- Renforcer l'offre d'accueil extra-scolaire sur site (ex. partenariat avec des acteurs de l'éducation, du sport et de la culture)
- Déplacer le couvre-feu à 3h du matin avec une évaluation au bout de 6 mois

FOCUS Personnes âgées

- Renforcer le rôle du conseil consultatifs des aînés en renforçant les possibilités de consultation et le suivi des propositions et remarques faites.
- Recenser et promouvoir les activités culturelles et sportives, mais aussi les lieux d'accueil adaptés aux envies et besoins des personnes âgées (plateforme type ATL).
- Accompagner les institutions publiques, culturelles et sportives mais aussi les commerces afin qu'ils adaptent au mieux leur offre pour les aînés.
- Définir un plan de développement de l'accueil des seniors sur la commune (résidence services, maisons de repos, lieux intergénérationnels, maintien de l'autonomie à domicile, etc.)

- Continuer de promouvoir les actions pour lutter contre la fracture numérique.
- Promouvoir le vivre ensemble et les liens intergénérationnels dans les espaces publics et lors des activités organisées par la commune.
- Développer un système de parrainage entre voisins afin de renforcer le contact et l'entraide intergénérationnelle (déplacements, achats, aide ponctuelle, etc.).

FOCUS Sécurité

- Renforcer les mesures préventives et les actions de terrain.
- Veiller à l'accessibilité, la sécurité et la convivialité des pôles commerciaux.
- Faire une analyse des besoins en termes d'éclairage public nocturne (zones, sécurité, éclairage intelligent et raisonné) afin de réduire la pollution lumineuse.
- Organiser, avec la Zone de Police, des marches exploratoires pour analyser la sécurité de l'espace public. Cela permettra de mieux identifier ce qui est nécessaire pour la sécurisation des différents lieux, notamment l'accessibilité et les éclairages.
- Rétablir la hiérarchie des utilisateurs, pour plus de sécurité sur nos routes. Renforcer les liaisons douces entre la ville et les villages. Réaménager les voiries et places centrales pour plus de convivialité.
- Renforcer la fonction d'agent de quartier et de proximité pour répondre aux besoins de prévention et de sécurité
- Développer et valoriser la fonction d'éducateurs de rue en créant plusieurs équipes pouvant notamment entrer en contact avec les jeunes de notre commune. Promouvoir avec eux le vivre ensemble et la sécurité dans l'espace public.

8. Economie et Commerces – Local et durable

AMBITION : Renforcer la résilience et valoriser la qualité du tissu économique local.

Commerces

- Soutenir les commerces de proximité et les petits indépendants (campagnes, marchés publics, marchés et foires, soutien et aide aux lancement)
- Veiller à l'accessibilité, la sécurité et la convivialité des pôles commerciaux.
- Renforcer et faciliter les connexions (logistique, mobilité douce) entre les différents pôles d'activités.
- Prolonger les heures d'ouverture de l'horeca en soirée et le weekend.
- Privilégier la mixité d'usages (logements, services, cultures, récréatifs, etc.) dans le centre-ville.
- Promouvoir l'urbanisme transitoire pour lutter contre la vacance immobilière et tester de nouveaux services et commerces. Soutenir les propriétaires d'espaces commerciaux dans cette démarche.
- Encourager les propriétaires à établir des contrats de location provisoire à des conditions attractives pour aider les nouveaux commerces à s'installer.
- Soutenir l'installation de points de vente de circuits courts dans nos villages.
- Rejoindre une initiative de monnaie locale afin de dynamiser les échanges commerciaux dans la région.
- Promouvoir les cartes de fidélité locale (type pogio).

Transition

- Publier un guide des bonnes pratiques pour un commerce écologique en partenariat avec l'association des commerçants.
- Aider au lancement d'un service partagé de livraison à vélo de petits colis et de produits frais pour les commerces locaux.
- Promouvoir les plateformes de circuits courts auprès de la population.
- Accompagner dans la transition et soutenir les modes de production respectueux de l'humain et de l'environnement (ex. agriculture biologique, économie circulaire, économie sociale, etc.)
- Intégrer des clauses relatives à la durabilité dans tous les marchés publics.
- Renforcer les synergies entre les différents acteurs du territoire afin de relocaliser les chaînes de production et de création de valeur.
- Définir un plan « Zéro Chômage de Longue Durée » sur le territoire communal en soutenant la collaboration entre institutions publiques, entreprises, associations et citoyens.
- Soutenir la création d'un halls-relais agricole (réseau d'acteurs et d'infrastructures permettant de regrouper l'offre, d'assurer éventuellement une première transformation des produits et de les commercialiser).
- Soutenir la création d'une « ressourcerie communale », créatrice d'emplois et valorisant le réemploi et la location de matériel à usage occasionnel (ex. outillage, loisirs, puériculture, ...)

Tourisme

- Valoriser le patrimoine rural de Jodoigne, au travers notamment de la Grand'Place, du GOB, des Plus Beaux Villages de Wallonie, de l'offre horeca et des plateformes digitales.
- Développer un label de type 'good food' ou 'c'est bon, c'est local' afin de promouvoir notre terroir dans les établissements horeca et commerces de proximité.
- Soutenir le développement d'une offre touristique variée et respectueuse de l'environnement tout en veillant au respect et maintien de la qualité de vie des riverains.
- Aménager un espace d'accueil technique pour les gens du voyages et les tourisme ambulants.
- Renforcer l'offre de circuits piétons et cyclistes balisés à travers la commune.